

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024-2025 DU COMITÉ BRETAGNE DE SCRABBLE

L'assemblée générale 2024-2025 organisée ce **jeudi 16 octobre 2025** à Rostrenen réunit **45 personnes**, qui, avec les **7 pouvoirs reçus**, représentent **32 clubs** sur 39. Jean-Marc ouvre la séance à 9 h 45.

1 – Rapport moral et d'activité (*présenté par Jean-Marc*)

A – Vie des clubs

→ de nouveaux responsables

Jean-Marc souhaite la bienvenue aux **nouveaux responsables de clubs** : Corinne AUBECQ (Baud), Françoise DROUMAGUET (Paimpol), Alain HASCOET (Landivisiau), Sylvie LOZACH (Port-Louis), Roger PEDRONO (La Gacilly), Marie-Hélène PEROUAS (Le Conquet), sans oublier Thierry GUILLOU (Guingamp), excusé pour cette AG.

→ un club en moins et des nouveaux clubs « discrets »

Jean-Marc annonce la **dissolution du club de Quiberon**, Colette n'ayant pu être remplacée.

A propos du festival de Quiberon, Jean-Marc attend une réponse à sa demande de visite pour préparer 2027 ; la décision doit être prise au plus tard en décembre.

Jean-Marc constate l'apport discret des nouveaux clubs (*3 dans le 29*). Il va échanger avec leurs responsables afin qu'ils aident à l'**organisation des compétitions** dans leur secteur. Ce manque d'implication existe aussi dans des clubs plus anciens, d'où la nécessité de travailler avec les responsables de secteur. Cette participation de tous les clubs **est un axe de progrès pour la saison 2025-2026**.

Pas de nouveau club prévu cette année bien qu'il y ait des pistes depuis un moment, mais ça avance doucement. Jean-Marc espère pouvoir annoncer une ou deux créations l'an prochain.

B – Les licenciés

→ un nombre en constante augmentation

Après avoir connu une très forte augmentation sur la saison 2023-2024 suite à la l'arrivée de nouveaux clubs et à des regroupements, la **saison 2024-2025** a vu le cap des 1000 licenciés franchi puisqu'au 31 août 2025, le comité comptait **1 099 licenciés dont 180 licences découverte**. Compte tenu des 131 non renouvellements, c'est un solde positif de + 49. Jean-Marc va regarder sur la saison 2025-2026 :

- . ce que sont devenus ces 180 nouveaux licenciés,
- . si la création des licences « loisir » a entraîné des départs ou des arrivées.

Nous sommes sur un ratio 72/28 % entre licences « prémium » et licences « loisir ». On devrait dépasser les 1100 licenciés sur la saison en cours.

→ gestion des licences

Tout étant maintenant automatisé, c'est un gain de temps pour **Marie-Thé Falezan** qui gère les licences. Elle explique qu'en raison d'un retard dans la livraison par la Fédé du nouveau logiciel, elle a dû attendre début octobre pour créer les nouveaux licenciés. S'il en manque dans des clubs, il faut le signaler à Marie-Thé (*idem pour les modifs de club ou de mails*). A ce jour, il reste quelques clubs qui n'ont encore rien envoyé.

Marie-Thé apporte ces **précisions** :

- . sur le bulletin d'inscription des nouveaux licenciés, seule la première lettre du nom de famille et du prénom doit être en majuscules, et il ne faut pas oublier les accents ;
- . mettre un espace entre les composantes du numéro de téléphone ;
- . bien indiquer s'il y a un changement de club ;
- . bien mettre le nom de notre club dans le mail d'envoi.

Jean-Marc ajoute qu'il faut absolument **utiliser l'adresse spécifique** créée pour l'envoi des licences. Il demande aussi aux responsables de **consulter le site du comité** tenu par **Marie-Paule Lucry** afin de ne pas passer à côté d'infos importantes. Marie-Paule, toujours en repos, a suspendu sa participation à l'arbitrage de compétitions mais elle continue de mettre à jour le site régulièrement, ce qui représente un important travail de suivi.

C – Secteur scolaire

Jean-Marc souligne des initiatives qui vont finir par payer, mais aussi un **manque criant de bénévoles**. Le développement est fonction des animateurs disponibles. L'implication des parents est très forte pour la finale, moins en dehors. Or, ils peuvent aussi être animateurs, tout comme les instits. **Anne-Marie Nicolaïdes** remercie les trois nouvelles intervenantes (*Maryvonne Budinot, Mylène Raphalen et Evelyne Menant*) qui s'investissent bien.

C'est un domaine ingrat car on ne sait jamais si l'année suivante, ça va repartir. Onze enfants ont pris leur licence en 2024-2025 et ils font des compétitions, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps.

D – Les compétitions

→ l'arbitrage

Notre comité compte de nombreux licenciés mais nos structures n'ont pas évolué autant : on constate un **manque d'arbitres** sur certains secteurs et l'**usure des « anciens » arbitres**, alors que de nouveaux arbitres ont été formés (*plus de 40 dont 4 seulement exercent en compétition*).

Arbitrer = remplir bulletins d'avertissement et intervenir en compétitions.

Jean-Marc explique que dans le 22, il a été décidé de mettre systématiquement un nouvel arbitre sur les compétitions, avec 10 joueurs seulement à arbitrer. Les semaines fédérales sont une bonne occasion de « lancer » les nouveaux arbitres en les associant à un arbitre confirmé. On peut aussi de temps en temps faire remplir les bulletins d'avertissement en club (*comme à Ploudalmézeau*).

Marie-Christine Chycki (Rennes) souligne que pour arbitrer en compétition, il faut une imprimante, ce qui peut poser problème aux arbitres. **Raymonde Graffion (Muzillac)** explique que son club dispose d'une imprimante laser et d'un grand câble qu'utilisent les arbitres pour imprimer sur celle-ci.

Jean-Marc estime qu'il serait normal que le club donne à ses arbitres intervenant à l'extérieur le matériel nécessaire et rappelle que le comité octroie une participation de 30 % du prix d'achat.

Nicole Chérel (Dinan) souhaite une formation à l'arbitrage afin de revoir les différentes situations et de pouvoir de nouveau arbitrer les compétitions organisées à Dinan. Jean-Marc propose de **faire chaque année deux sessions de formation pour l'ensemble du Comité**.

Michel Le Gorgeu (Port-Louis) signale que **Windows 10 n'est plus mis à jour** depuis deux jours, ce qui risque de poser problème aux clubs encore en Windows 10 dont l'ordi ne peut pas être muté en Windows 11. **Roger Pédrone (La Gacilly)** précise que Windows 10 serait prolongé d'un an gratuitement, tandis qu'**Andrée Rivière (Ploudalmézeau)** explique que son informaticien a trouvé une solution en mettant sur son ordi une barrette de mémoire supplémentaire pour le passer en Windows 11.

Jean-Marc pense que le comité pourrait peut-être prendre en charge les interventions visant à mettre à jour Windows en les assimilant à un achat.

Les **nouveaux billets de correction** sont arrivés. Leur présentation, avec des codes correspondant aux avertissements et zéros, facilitera la communication entre arbitres, double arbitre et joueurs. **Le Comité offre un paquet de 500 billets à chaque club organisateur de compétitions. Quand les clubs auront besoin d'autres paquets, ils en feront la demande à leur délégué de secteur** qui aura un stock de 5 000 billets (*à commander à Annie Colin*). Jean-Marc conseille aux clubs d'utiliser ces nouveaux billets et de prendre les anciens pour brouillon ou pour les séances d'entraînement. **Pour les bulletins jeux et les feuilles de route**, la commande reste à faire par les clubs directement auprès d'Annie, en précisant bien l'adresse et le téléphone de la personne destinataire.

→ la participation

La participation est très bonne en Bretagne **pour les compétitions en deux parties organisées le samedi**. Ce n'est pas le cas quand elles ont lieu le dimanche ou en deux minutes... La participation à la qualif. série 4 est en baisse cette année (*quelques annulations dues au Covid*). Jean-Marc souhaite que la qualif. séries 1, 2 et 3 revienne à 2'30. Le comité Bretagne est parmi ceux qui organisent le moins de tournois « clubs » (*il n'y plus que Sarzeau et Rennes*). Le comité redistribue beaucoup, ce qui n'encourage pas les clubs à chercher des rentrées d'argent par l'organisation d'un tournoi, d'autant plus que trouver une salle demeure un gros problème. A noter le **succès** de la **Ronde de Bretagne et des Interclubs bretons**, surtout depuis la réorganisation de la finale de ceux-ci.

Pour favoriser la participation aux compétitions locales et régionales, on peut organiser celles en deux parties matin et après-midi, surtout en période d'hiver. Pour le **championnat de Bretagne en paires**, un essai en semaine est proposé pour cette année, les samedis étant bien pris et les dimanches peu plébiscités. De plus, les salles sont plus facilement disponibles en semaine et gratuites. **Marie-Christine** souligne que cela posera un problème pour les joueurs encore en activité. Jean-Marc indique qu'ils sont en faible proportion (*environ 2 %*). **La proposition soumise au vote recueille deux voix contre, aucune abstention ; elle est donc adoptée**. La compétition est fixée au **mardi 18 novembre, à Carhaix** sous réserve que la salle soit libre.

>> **En conclusion**, il nous faut :

- travailler sur la fidélisation,
- favoriser notre développement en implantant des « antennes » dans les communes,
- pour promouvoir le scrabble, voir en mars la commande des documents de la Fédé ; possible aussi de faire des flyers propres au comité. Prévoir de grandes affiches pour les forums (*la distribution de flyers est interdite dans*

(certains forums). L'intérêt des forums est de nous faire connaître, de nous montrer et d'être reconnus par les mairies car nous sommes demandeurs (*salles...*).

2 – Rapport financier (Christiane Wyns)

Christiane, après s'être présentée (*c'est sa première AG*), rappelle qu'elle a pris ses fonctions en janvier 2025 et remercie les présidents de clubs et les trésoriers de leur collaboration et de leur compréhension.

Elle présente ensuite les **résultats de la saison 2024-2025**, qui s'est terminée avec un **déficit de 2 678,37 €**, en explicitant certains points :

. **Les recettes** : 106 235,95 €. Les **semaines d'Erdeven** continuent de dégager un solde positif. Les recettes concernant le **scolaire** ne sont pas élevées... et risquent de diminuer cette saison puisqu'il n'y aura pas l'apport du samedi de la semaine fédérale de novembre à Erdeven (*qualif. VDR ce jour-là*). Jean-Marc suggère d'affecter au scolaire l'inscription à la qualif. VDR des joueurs extérieurs présents à Erdeven. Il faudrait augmenter le nombre de centres organisant le simultané national au profit du scolaire. Mais il a été avancé au 31 janvier, ce qui pose des problèmes de salle. Si besoin, le Comité pourra faire ultérieurement une compétition dédiée au scolaire. **Les jeux** enregistrent une rentrée de 4 216 € pour une facture de 9 832 € (*pour 150 jeux*). Il en restait 84 en stock au 1^{er} septembre, et à ce jour, une petite dizaine. Une commande de 50 jeux « standard » va être effectuée. Jean-Marc rappelle que ces **jeux** à un tarif préférentiel sont **réservés aux licenciés bretons** (*accord avec Cléron*).

. **Les dépenses** : 108 914,32 €. Celles concernant l'**arbitrage** correspondent aux déplacements des arbitres à l'extérieur. Ghislaine Lévené évoque le cas des **arbitres** intervenant souvent lors des **rondes** qui demandent à être défrayés. Jean-Marc indique que c'est au club qui reçoit de les indemniser, sinon il faudrait relever le tarif des rondes d'1 € qui reviendrait au club pour l'indemnisation des arbitres. **Une proposition en ce sens sera faite au CA de janvier** (*inscription aux rondes = 8 €, dont 5 € pour le club organisateur*).

En ce qui concerne **Erdeven**, le nouveau gestionnaire (*Vacances Bleues*) demande un acompte. Un paiement de 2 762,75 € pour avril 2026 a déjà été effectué, compensé par les acomptes versés lors des inscriptions. Une convention sera passée ; Jean-Marc attend de voir comment se passe la semaine de novembre avant de la signer.

Les dépenses liées au fonctionnement du comité (*président et bureau*) correspondent aux déplacements pour les réunions de secteur (*NB - le Finistère est divisé en Nord et Sud*), importantes dans la vie des clubs car les échanges sont locaux et plus faciles qu'en CA et AG. Jean-Marc précise qu'il ne demande rien pour aller à Sarzeau. Il espère pouvoir recommencer les visites de clubs.

Au chapitre des dépenses, notons aussi les **aides attribuées par le comité** aux joueurs qualifiés pour les championnats de France (90 €) et du monde (300 €). Le comité aide aussi les nouveaux clubs lors de leur démarrage : 700 € à rembourser au comité selon leurs possibilités et au plus tard dans un délai de 5 ans.

Deux dépenses figurent en « non affectées », dont une sur l'exercice 2023/2024 et une de 569,60 €, en attente des infos du Crédit Agricole pour savoir à qui cette somme a été versée.

. **Le déficit de 2 678,37 €** est à relativiser compte tenu du montant des jeux en stock (5 616 €). Jean-Marc rappelle qu'il faut bien expliquer lors des AG des clubs que le comité, c'est tous les joueurs. Il nous faut continuer de bien gérer notre trésorerie, même si la réserve est importante, car de plus en plus de salles sont payantes.

. **budget prévisionnel 2025-2026** : Jean-Marc espère qu'il y aura une augmentation de la participation aux compétitions. Si les frais de formation, de déplacements et ceux liés au scolaire restent stables, l'aide aux déplacements des joueurs est en augmentation compte tenu de l'organisation des championnats de France dans deux lieux distincts (*Vichy et Chevilly-Larue*). Il y aura donc deux versements pour les joueurs qualifiés aux championnats VDR et séries 1, 2 et 3. Ce budget prévoit aussi une aide en cas de qualification à la finale des interclubs (1 200 €).

Le **forfait repas de 9 €** attribué aux arbitres extérieurs pour les compétitions se déroulant sur la journée (*il y en a 4 dans l'année, voire plus si les deux parties des compétitions régionales ou départementales sont réparties sur la matinée et l'après-midi*) est évoqué car si tous les arbitres déjeunent sur place du fait de la diminution du temps disponible le midi, pourquoi ne pas indemniser aussi les arbitres locaux et les ramasseurs ? Cela entraînera une baisse de la participation aux bénéfices. On pourrait aussi diminuer le montant de ce **forfait repas**. Cette question sera traitée lors du CA du mois de janvier.

Au terme de ces présentations et des échanges suscités, il est procédé au **vote** des deux rapports :

- **Vote du rapport moral et d'activité** : Contre 0 – Abstentions : 0
Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.
- **Vote du rapport financier** : Contre 0 – Abstentions : 0
Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3 – Intervention scolaire (Anne-Marie Nicolaïdes)

En Bretagne, il existe seize clubs jeunes et Anne-Marie souligne un fort développement dans le 29.

Jean-Marc souhaite que la commission scolaire fasse un tuto sur l'organisation des séances en visio destinées aux enfants et aux jeunes, leur déroulement et leur contenu. Les enfants y participant l'an dernier ne sont pas tous revenus.

5 – Questions diverses

>> **Roger Pedrono (La Gacilly)** : Pourquoi la Fédération envoie-t-elle les fichiers de renouvellement des licences en pdf et pas en excel ?

. Jean-Marc : le format pdf rend toute modification impossible. Il va redemander l'abandon de ce format, mais sera-ce possible pour la Fédé ?

>> **Roger Pedrono** : une joueuse venue pendant quelques années au club puis partie, va revenir ; aura-t-elle une nouvelle clef d'activation ?

. Jean-Marc : Elle recevra un mail de la Fédé avec une nouvelle clef d'activation. Marie-Thé Falezan précise qu'elle a une liste différente de celle reçue par les clubs : elle n'a que les joueurs ayant payé leur licence 2024-2025. Pour les retours de joueurs après quelques années d'absence, il faut lui envoyer un bulletin de modification en indiquant leur numéro de licence.

>> **Raymonde Graffion** : certains joueurs se demandent pourquoi ils ont changé de classement.

. Jean-Marc : Le classement de la Fédération internationale est la base, et il y a des exceptions comme en France (*au Canada...*). Les PP5 et les PP6 ont été intégrés dans le classement français. Pour les séries 4, les PP4 se gagnent par l'accumulation de compétitions, et il faut faire un classement spécifique que la FISF attend pour afficher les résultats des compétitions. Un calcul en % permettrait de prendre en compte la régularité sur l'année (*c'était ainsi avant 2012, année où le résultat d'un sondage effectué à Vichy a fait passer aux PP4*). Le calcul de la barre d'accès en série 4 en % était défavorable du fait de la baisse du nombre de joueurs dans cette série en raison du Covid et de la non prise en considération des licences loisirs. La barre a donc été fixée en prenant le même nombre de joueurs qu'en 2024-2025.

Jean-Marc souhaite introduire un « droit à l'erreur » sur une ou deux compétitions (*comme pour les rondes*).

>> **Claudine Merel (Vannes)** souligne des difficultés pour récupérer le montant des inscriptions ; il n'est pas demandé en début de compétition et les joueurs de son club sont difficiles à contacter car ils jouent sur plusieurs sites.

. Jean-Marc : Il faut peut-être trouver quelqu'un sur chaque site pour faciliter le paiement. En tout cas, c'est une problématique qu'il faut résoudre.

>> **Qu'en est-il de Dupligest ?**

. Jean-Marc : Il est opérationnel mais il faut attendre pour l'utiliser. Seules 4 ou 5 personnes de l'assemblée ont regardé Dupligest : il sera utile de faire un tuto. Quelques clubs vont le tester sur une ou deux grandes compétitions pour repérer les éventuels bugs et on devrait pouvoir ensuite l'utiliser en cours d'année. Si les salles ne disposent pas de connexion internet, l'envoi des résultats se fait à partir du domicile.

>> **Raymonde Graffion** rappelle que pour les qualifs par série, il faut bien que les joueurs disent s'ils iront à Vichy ; elle signale que les courriers de C. Couvreur et Y. Controu se contredisent...

L'AG prend fin à 13 h 45 ; elle est suivie d'un repas en commun.

